

COMMUNE DE STE JULIETTE 82110

La Truffière

Arrivé le

24 JUN 2021

Mairie SAINTE-JULIETTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de la DRFIP D'OCCITANIE, chargé de la succession de Monsieur Marc BAZZE Célibataire (référence : 0318055558 / Pôle GPP TOULOUSE) va procéder à la cession amiable du ou des immeuble(s) ci-après désigné(s), après mise en concurrence en application des dispositions des articles R.3211-2 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Désignation du (des) bien(s): Maison d'habitation et parcelle

Section	N° parcelle	Lieu-dit	Nature	Contenance
B	1794	LA TRUFFIERE	MAISON	118 m2 sur Parcelle de 7619 m2
			GARAGE DEPENDANCE	55 m2 et 40 m2
B	1221	LA TRUFFIERE	TERRAIN	2421 m2

Maison d'habitation R+2 située à 1.7 km du village au sud-est, comprenant Rdc: 1 chambre 11,80 m2, 1 salle à manger +cuisine ouverte 40 m2, salle d'eau 4.40 m2, buanderie 9 m2, terrasse couverte de 36 m2 à l'étage 2 chambres de 19 et 16 m2 dont une avec solarium, salle de bain, 4.5 m2 hall 9m2 enfin dernier étage dans la tour une salle de repos. A proximité une dépendance aménageable en petit studio de 40 m2.

Modalités de dépôt des candidatures

L'offre des personnes intéressées devra préciser les nom, prénoms, adresse, téléphone, le prix offert, en chiffres et en toutes lettres et le nom du notaire choisi.

Elle sera glissée dans une enveloppe cachetée portant la seule mention « Offre Succession 0318055558 / Pôle GPP TOULOUSE / Pôle Gestion des Patrimoines Privés TOULOUSE / Ne pas ouvrir ».

Cette enveloppe sera glissée dans une seconde enveloppe à adresser à : DRFIP D'OCCITANIE TOULOUSE 0 Cité Administrative BâtC- 5ième éta 31074 TOULOUSE CEDEX

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : le **31 Août 2021** (cachet de la poste faisant foi)

Visite organisée le mardi 27 Juillet 2021 de 9h30 à 11h00

Suite de la procédure : le Domaine ne donnera pas suite si le prix offert lui paraît insuffisant. Le cas échéant, la présente vente sera soumise à l'autorisation préalable du Tribunal de Grande Instance compétent.

AVERTISSEMENT

Il est précisé que si la SAFER ou la Commune bénéficient d'un droit de préemption sur ces biens, elles peuvent se substituer au plus offrant.

contact: antonio.gonzales@dgifp.finances.gouv.fr - portable 06 16 66 02 11 site: encheres-domaines.gouv.fr